

ÉLEVAGE PETITS ANIMAUX

toujours plus de qualité

Aujourd'hui, les petits animaux (canards, oies, volailles, lapins...) sont de consommation courante. Entières, découpées ou transformées, les volailles offrent un large éventail de choix aux consommateurs. Une diversité due à des pratiques d'élevage et de production qualitatives et techniques différentes suivant le cahier des charges suivi (taille des bâtiments, choix de souches de production, accès à des parcours extérieurs, choix des intrants...). Elles ont toutes

en commun le respect du bien être animal, des normes d'hygiène et de sécurité et la traçabilité. On retrouve une diversité similaire dans la production d'oeufs.

Répondre aux attentes des consommateurs, respecter l'environnement, rentabiliser sa production, faire face à la concurrence internationale... des exigences qui requièrent du personnel qualifié.



l'emploi dans la filière

L'équivalent de 11 000 personnes à temps plein (UTA) sont employées dans les exploitations à dominante de l'élevage des petits animaux. On compte 5 100 exploitations à orientation spécifique d'élevage de petits animaux en 2007 (source : Agreste - enquête structure 2007).

En proportion, ces exploitations sont plus pourvoyeuses d'emploi que les élevages de gros animaux.

Les élevages de poules pondeuses, notamment, nécessitent une main d'œuvre salariée régulière et importante. 11% des exploitations de ponte emploient plus de 2 UTA salariées (SCEES, 2000).

Élevage de petits animaux

L'élevage de petits animaux recouvre les filières : volailles de chair (poulets, dindes, canards, pintades), palmipèdes gras, lapins, ponte et autres petits animaux (cailles, gibiers, pigeons, autruches et escargots).

- **Les volailles.** La France est **le premier producteur européen de volailles** avec près de deux millions de tonnes en 2004. C'est aussi le 5^{ème} producteur mondial de volaille (source : Association de Promotion de la Volaille Française).

Les quatre premières régions avicoles de France (**Bretagne, Pays de la Loire, Aquitaine et Rhône-Alpes**), en capacités de production, représentent plus de 70 % des exploitations, (source : Agreste - enquête structure 2007).

- **Les lapins.** La France est le 3^{ème} **producteur européen**, avec près de 4 000 producteurs. La principale région productrice est celle du Grand Ouest avec 67 % de la production (source : Comité Lapin Interprofessionnel pour la Promotion des Produits).

Les régions **Bretagne, Poitou-Charentes et Pays de la Loire** dominent la production de lapins (source : Agreste - enquête structure 2007).

- **Les palmipèdes gras.** La production française de palmipèdes à foie gras se répartit à **95% pour le canard** et 5% pour l'oie. On distingue 3 grands bassins de production : **l'Aquitaine (44 % du cheptel), Midi-Pyrénées et les Pays de la Loire**, où les conditions climatiques sont favorables à l'entretien des parcours des palmipèdes et surtout à une production locale de maïs, ressource essentielle pour l'alimentation (source : Agreste - enquête structure 2007, Fédération Nationale des producteurs de Foie Gras).



Les enjeux et les impacts sur les métiers et les emplois

- **Après une phase de croissance importante de 1990 à 1998**, le contexte de la filière avicole est actuellement plus difficile. La baisse de la consommation, sauf des produits transformés, et la forte concurrence internationale des pays à bas coûts (Brésil, Thaïlande) sur les marchés d'exportation traditionnels la conduisent à se réorganiser.

- **L'impact sur l'emploi salarié est important.** Tandis que le nombre d'exploitations avicoles est encore en augmentation entre 2000 et 2003, le travail des salariés a commencé à diminuer sur cette période. La réduction du travail s'est opérée principalement sur les salariés permanents à temps partiel. Le travail s'est recentré sur la main d'oeuvre familiale. (SCEES, 2000 et 2003)

- **Sur le plan qualitatif la filière doit s'adapter.** Les réglementations européennes sur le bien être animal ou sur le respect de l'environnement et la sécurité sanitaire ont pour conséquence de nouveaux investissements et de nouvelles pratiques d'élevage : interdiction à terme des cages pour les poules pondeuses, épandage des effluents, maîtrise sanitaire des élevages...

- **Le marché des volailles de chair et des oeufs est très segmenté** : de la production standard au label en passant par les élevages avec parcours extérieurs, les techniques de production sont diversifiées et suivent des cahiers des charges différents.

- **L'automatisation et l'informatisation dans les élevages de petits animaux se sont développées ces dernières années.** La gestion des stocks, la traçabilité et l'alimentation demandent une technicité importante. Même les travaux nécessitant une grande quantité de main d'oeuvre sont de plus en plus mécanisés : ramassage des volailles, des oeufs...

- **Le recours à la main d'oeuvre extérieure se développe**, notamment au niveau des groupements d'employeurs. Le nombre d'exploitations y faisant appel a presque doublé entre 2000 et 2003.

Les principaux métiers de l'élevage de petits animaux

Les dénominations retenues sont les plus fréquemment rencontrées. Cependant, elles peuvent varier d'une région géographique à l'autre.

Agent d'élevage : il réalise les opérations techniques d'alimentation et de surveillance des animaux, ainsi que l'entretien des installations.

Aide d'élevage : il assure tout ou partie de la conduite sanitaire et alimentaire d'un ou plusieurs ateliers de production intensive d'animaux destinés en priorité à la fourniture de viande, de laine, oeufs, de cuirs ou de peaux.

Ramasseur de volailles : il participe à l'attrapage et à la mise en cages des volailles en vue de leur transport jusqu'à l'abattoir. Il est souvent salarié d'un abattoir ou d'une société spécialisée.

Responsable d'élevage : il organise les opérations liées à la conduite d'un élevage en vue d'obtenir des résultats techniques optimums.

Chef d'exploitation : il assure principalement la gestion administrative et économique de l'élevage (canards, oies, volailles, lapins...) destiné à l'alimentation, à la production d'oeufs de consommation ou à la reproduction. Il en définit les évolutions stratégiques. Il prend également en charge, dans le cadre de ses activités spécifiques, la direction technique de l'exploitation.

Particularité en production de palmipèdes

Agent d'élevage de canard : il peut être le chef d'exploitation ou un salarié. Il nourrit les canards, dans les meilleures conditions, de l'élevage à l'abattage.

Jeunes en orientation, l'accès aux diplômes et aux formations

L'enseignement agricole général, technologique et professionnel peut être intégré, par voie initiale, dès la classe de 4ème. Il permet d'accéder à tous les niveaux de diplômes.

Il relève du Ministère de l'agriculture :

Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)
1 ter avenue de Lowendal - 75007 PARIS

Tél. : 01.49.55.45.29

www.portea.fr

• Enseignement agricole public

www.educagri.fr

• Enseignement agricole privé

Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation (UMFREQ)

unmfreq@mfr.fr

www.mfr.fr

Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP)

cneap@cneap.fr

www.cneap.fr

Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion (UNREP)

unrep@unrep-edu.org

www.unrep-edu.org

La formation professionnelle au service des salariés de l'agriculture

La formation professionnelle vous permet de réaliser vos projets, de renforcer vos compétences, de sécuriser votre parcours professionnel, d'évoluer d'un emploi à un autre.

• Quelque soit votre domaine d'activité initial, vous pouvez acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires à l'exercice de votre fonction et développer vos compétences dans le domaine agricole en ayant recours à la formation professionnelle continue.

Pour découvrir les dispositifs existants, consultez le site internet du portail Orientation & Formation ou le site du FAFSEA :

www.orientation-formation.fr

www.fafsea.com/salaries/salaries.htm

• Salariés de l'agriculture, consultez le site internet du FAFSEA pour connaître les dispositifs et formations dont vous pouvez bénéficier :

www.fafsea.com/salaries/salaries.htm

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter votre délégation régionale FAFSEA (Fonds d'Assurance Formation des Salariés des Exploitations et des entreprises Agricoles) :

www.fafsea.com

Les principales formations diplômantes

niveau V

- **Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole CAPA**
Productions agricoles, utilisation des matériels, spécialité productions animales
- **Brevet Professionnelles Agricoles BPA**
Travaux de la production animale, spécialités élevage de porcs ou de volailles

niveau IV

- **Baccalauréat professionnel BAC PRO**
Conduite et gestion de l'exploitation agricole, option systèmes à dominante élevage
- **Brevet professionnel BP par Unités Capitalisables**
Responsable d'exploitation agricole
- **Bac technologique Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant**
- **Certificat de spécialisation CS**
Conduite d'un élevage de palmipèdes à foies gras et commercialisation des produits

niveau III

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole BTSA**
Productions animales
Analyse et conduite des systèmes d'exploitation

niveau II

- **Licence professionnelle**
Production animale

niveau I

- **Ingénieur en agriculture**

Mieux connaître le secteur

Institut technique de l'aviculture - ITAVI

28 rue du Rocher - 75008 Paris

Tél. : 01.45.22.62.40 - www.itavi.asso.fr

France Agri mer

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002

93555 MONTREUIL SOUS BOIS CEDEX

Tel : 01.73.30.33.00

www.franceagrimer.fr